

DÉLIBÉRATION 2025-3 du 10 avril 2025

relative aux écarts de performances entre les filles et les garçons en mathématiques et en français au collège

Bilan des travaux déjà réalisés sur l'égalité filles-garçons

Le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) a voté le 9 juin 2022 une [délibération](#) relative à la baisse des performances en mathématiques des filles par rapport aux garçons dans les évaluations entre le CP et le CE1. À la suite de cette délibération, un groupe de travail inter-catégoriel a été constitué, composé de représentants du Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), d'écoles académiques de la formation continue (EAFC), de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, d'instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ), ainsi que d'inspectrices de l'éducation nationale (IEN) du département de l'Essonne et de membres de l'équipe d'appui et d'expertise du CEE.

Les travaux du groupe de travail ont débouché sur une publication, [Le Regard du CEE n°25.01](#), présentée lors d'une Matinale du CEE le 30 janvier 2025. L'analyse conduite a permis de mettre en lumière :

- la grande variabilité des situations d'une école à l'autre et d'une année à l'autre. L'étude a montré en particulier que, pour une année donnée, les écarts des taux de maîtrise en résolution de problèmes au CE1 sont en faveur des garçons dans 53 % des écoles de France, en faveur des filles dans 30,5 % et sont nuls ou pratiquement nuls dans 16,5 % ;
- l'intérêt de mettre à disposition des indicateurs sur les écarts entre les filles et les garçons à l'échelle de chaque école, afin de permettre aux équipes d'engager la réflexion localement. Les grilles d'observation de l'activité des élèves et des enseignements en français et en mathématiques, élaborées collectivement, en lien avec les résultats de la recherche et le terrain, visent également à favoriser l'auto-évaluation par les équipes.

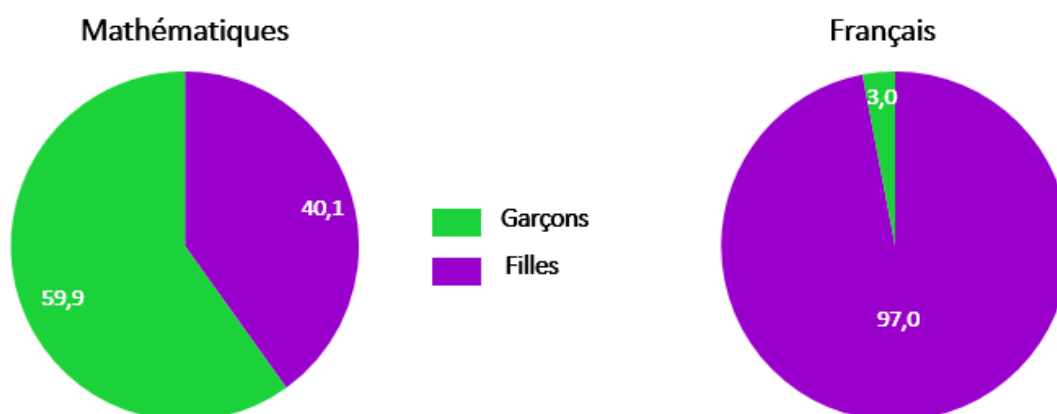
Le groupe de travail a par ailleurs souligné qu'à la différence des mathématiques, l'avantage des filles constaté aux évaluations de CP en français, persistait dans la majorité des domaines évalués en CE1.

Interroger l'égalité filles-garçons à l'échelle de l'école ou de l'établissement

Les travaux réalisés à la suite de la délibération du 9 juin 2022 ont mis en évidence l'intérêt de renforcer l'analyse de la thématique filles-garçons à l'échelle de chaque école, cette thématique étant notamment peu présente dans les rapports d'évaluation. Ce constat qui vaut pour le premier degré vaut également pour le second degré. En effet, l'égalité entre les filles et les garçons n'est pas non plus très présente dans les rapports d'évaluation des établissements du second degré. Au collège par exemple, lorsque les différences entre filles et garçons sont analysées, c'est essentiellement en lien avec la question de l'orientation post-troisième, parfois avec celle du climat scolaire. Ce constat questionne d'autant plus qu'on observe des écarts significatifs de résultats entre les filles et les garçons en mathématiques comme en français, par exemple aux épreuves écrites du DNB :

- dans 97 % des collèges, les résultats obtenus par les filles à l'épreuve écrite de français sont supérieurs à ceux des garçons (session 2023) ;
- dans 60 % des collèges, les résultats obtenus par les garçons à l'épreuve écrite de mathématiques sont supérieurs à ceux des filles (session 2023).

Proportion de collèges où les filles / les garçons obtiennent la meilleure note moyenne au DNB 2023 (en %)



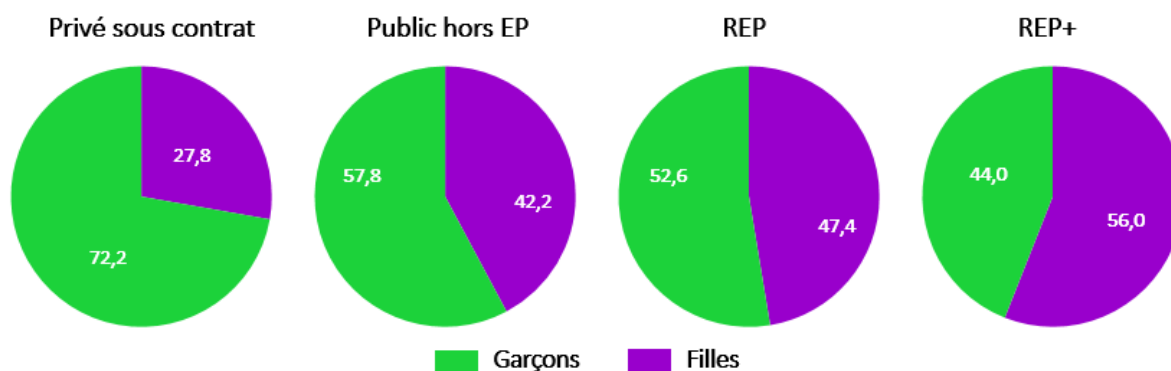
Champ : 6 898 collèges de France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, Archipel, traitements CEE.

Lecture : au DNB en 2023, la note moyenne des filles à l'épreuve terminale de mathématiques est supérieure à celle des garçons dans 40,1% des collèges ; à l'épreuve terminale de français, la note moyenne des filles est supérieure à celle des garçons dans 97 % des collèges.

En mathématiques, la déclinaison des résultats selon le secteur d'enseignement ou le profil social du collège montre que les situations en faveur des garçons sont plus fréquentes dans les établissements privés et/ou socialement favorisés. À l'inverse, dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire, les résultats en mathématiques sont plus fréquemment en faveur des filles.

Proportion de collèges où les filles / les garçons obtiennent la meilleure note moyenne en mathématiques au DNB 2023 (en %)

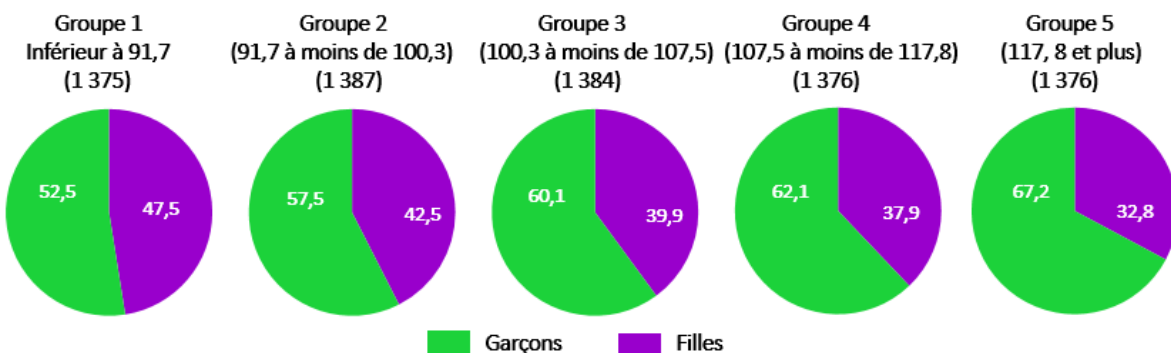


Champ : 6 898 collèges de France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, Archipel, traitements CEE.

Lecture : la note moyenne des filles est supérieure à celle des garçons dans 27,8 % des collèges privés et dans 56,0 % des collèges REP+.

Proportion de collèges où les filles / les garçons obtiennent la meilleure note moyenne en mathématiques au DNB 2023 en fonction de l'IPS (en %)



Champ : 6 898 collèges de France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, Archipel, traitements CEE.

Lecture : la note moyenne des filles est supérieure à celle des garçons dans 47,5 % des collèges appartenant au groupe 1 d'IPS (collèges les moins favorisés socialement) et dans 32,8 % des collèges appartenant au groupe 5 d'IPS (collèges les plus favorisés socialement).

Perspectives de travail

Le Conseil d'évaluation de l'École recommande de poursuivre la réflexion engagée par le groupe de travail sur les écarts de performances entre les filles et les garçons en étendant l'analyse au collège et en y intégrant le français (où l'avantage en faveur des

filles concerne presque tous les collèges de France). Il conviendra d'ajuster la composition du groupe de travail à ces perspectives, en associant par exemple de nouveaux acteurs de terrain.

Afin de s'assurer de la robustesse des premiers éléments du constat présenté ci-dessus, en tenant notamment compte des différences de comportement des filles et des garçons lors de la passation de ces épreuves d'examen dont la notation peut légèrement varier d'une année à l'autre, le groupe de travail a notamment pour objectif :

- de reproduire les analyses pour d'autres sessions du DNB afin de vérifier si les constats mis en avant sont structurels et ne tiennent pas uniquement à une spécificité de la session 2023 ;
- de diversifier les sources de données, en prenant en compte les évaluations de début de quatrième mises en place depuis 2023 ainsi que les tests de positionnement de début de seconde réalisés depuis 2018.